

Compte rendu de l'

ASSEMBLEE GENERALE du 30 novembre 2020

Cette année, l'Assemblée Générale s'est tenue en huis-clos, conséquence de la pandémie du coronavirus. Les adhérents ont pu lire et voter tous les textes dédiés à chaque point, par mail, du 20 au 27 novembre 2020.

Les membres du Comité se réunissent ce soir à 19h30 en visioconférence pour conclure l'Assemblée Générale : analyse des commentaires et dépouillement des votes.

151 votes ont été comptabilisés, soit au moins autant que pour une AG physique. Tous les points soumis au vote ont été adoptés à une majorité écrasante.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'AG 2019

Le compte rendu est adopté à 149 voix pour 2 abstentions.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Jean-Marc CHABRIER

1. Introduction

La pandémie de coronavirus nous contraint à tenir notre assemblée générale à huis-clos : envoi préalable des différents rapports, votes en ligne, dépouillement des votes et procès-verbal par le comité réuni en visioconférence le 30 novembre 2020 à 19h30.

Ce n'est qu'un des aspects de l'impact de cette pandémie sur la vie de notre association, le plus marquant étant le gel de nos activités. Mais le dynamisme de notre Club ne s'éteint pour autant, et tout est mis en œuvre pour que nos sorties reprennent de plus belle hors confinement.

2. Bilan de l'exercice 2019-2020

a. Covid-19

- Cet exercice a hélas été marqué par la pandémie de covid-19. Le confinement de mi-mars à mi-mai suivi du déconfinement progressif jusque début juillet a eu pour conséquence : le gel de nos activités en extérieur de mi-mars à mi-mai, suivi d'une restriction à un rayon de 100 km jusque début juin ; la fermeture de nos gymnases pour la pratique de l'escalade et du fitness jusqu'à la fin de la saison. Les cours d'escalade en salle pour les jeunes ont ainsi pris fin dès mi-mars (mais les sorties en extérieur ont pu avoir lieu en juin) ; les stages escalade en salle pour adultes ont vu leur 2^{ème} session suspendue presque à leur début ; les 2 écoles d'escalade en extérieur ont été annulées, ainsi que l'une des 2 écoles d'alpinisme ; le rassemblement grimpeurs-alpinistes de juillet n'a pas eu lieu. Quant au local, il est resté fermé de mi-mars à début juin, notre secrétaire Marta continuant à œuvrer en télétravail.
- Gestion des annulations de cours d'escalade et de fitness : il a été proposé aux parents ou stagiaires soit un avoir, soit un remboursement, soit un renoncement au remboursement déductible des impôts ; le Club a ainsi dû déboursier 2200 € ; il a également versé un dédommagement aux moniteurs pour un total de 2000 € au titre de la solidarité ; le tout financé par les 4100 € de cours annulés et donc non payés aux moniteurs.

b. Effectifs

- 1363 adhérents à la fin de l'exercice 2019/20 contre 1433 pour 2018/19 : une baisse de 5%, identique à la baisse nationale des adhérents à la FFCAM, conséquence du confinement au printemps 2020.
- 42% de femmes ou filles (+ 1%).
- 13% de moins de 18 ans (+ 2%), 5% entre 18 et 24 ans (+ 1%).
- 7% en tarif A1 (plus de 65 ans et au moins 10 ans d'adhésion) : stable.

c. Activités

- 7733 journées-participants : forte baisse de 33%, due au confinement de printemps.
- 730 journées-bénévoles : baisse similaire de 32%.
- 45% de femmes ou filles (+ 3%) : la parité approche...
- Tous les détails dans les rapports d'activités à venir.

d. S.A.E.

- Ce sont plus de 200 badges à 12 € qui ont été distribués aux grimpeurs adultes pour avoir le droit de grimper en pratique libre durant une saison sur les S.A.E. de la Ville. Par ailleurs plus de 50 badges ont été offerts gratuitement : aux responsables de créneaux, aux ouvriers de voies, et aux stagiaires. L'opération est une réussite et sera reconduite chaque année.

e. VTT

- Depuis juin 2020, l'activité VTT est de nouveau à notre programme, grâce à Claude Igel (responsable) et Emmanuel Rubert (encadrant).

f. Formation des encadrants

- Le comité du 21/09/2020 a décidé d'officialiser le terme d'*encadrant* à la place de *chef de course*, devenu inadéquat ; notre Club se met ainsi à la page de la plupart des clubs de montagne.
- Des encadrants tous brevetés dans leur discipline, et à jour de recyclage (tous les 6 ans) : cette politique se poursuit avec succès, et est même désormais achevée en ski alpinisme, en alpinisme et en escalade. L'effort s'est concentré cette saison sur la randonnée pédestre, la marche nordique et le ski de fond.
- Nouveaux initiateurs diplômés : 2 en randonnée montagne, 3 en marche nordique et 5 en ski de fond ; mais aussi en cours de formation : 1 en ski alpinisme, 1 en randonnée montagne, 6 en marche nordique, 9 en alpinisme (dont les 6 CAF Girls) et 1 en escalade SNE.
- Cet automne 30 encadrants ou futurs encadrants ont passé l'UFCA (Unité de Formation Commune aux Activités), nécessaire à l'obtention de tous les brevets FFCAM, lors d'un stage organisé par le Club à la Maison des Associations.

g. Formation à l'autonomie

- Les Unités de Formation (UF) « autonomie », encadrées par nos initiateurs sous forme de journées ou WE de type initiation ou perfectionnement, sont régulièrement organisées, notamment en ski alpinisme, en alpinisme et en escalade ; et pas seulement pour les futurs encadrants.

h. Matériel

- La location de matériel a baissé de 30%, suite au gel des activités au printemps.

i. RGPD

- Le site web est désormais en conformité avec le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données). Le travail suit son cours pour les archives papier ; en revanche la prise en compte à l'adhésion est repoussée à l'exercice 2021/22.

j. Bulletin Ascensions

- Nouvelle maquette depuis le numéro de novembre 2019, fruit de la coopération de Fabrice Cognot et Maud Rottier ; meilleure qualité des photos, désormais retouchées par Maud.
- Seuls 5% des adhérents demandent à ne pas recevoir l'édition papier, peut-être par défaut de communication à ce sujet.
- Le numéro d'avril 2020 n'a pas pu être imprimé pour cause de confinement, mais il a été édité et diffusé sous forme numérique.

k. Site web

- Pas d'évolution sur la forme du site, mais une mise-à-jour très régulière pour l'outil de communication numéro 1 du Club.

l. Statuts du Club et Règlement intérieur

- L'AG extraordinaire du 23/11/2019 a adopté à l'unanimité les nouveaux statuts du Club, remplaçant la version obsolète du 24/11/1990. Au passage le Club change de nom : *Club Alpin de Strasbourg* remplace *Club Alpin Français de Strasbourg-Bas-Rhin* (initialement, *Section du Club Alpin Français de Strasbourg*). Nouveaux statuts et nouveau nom ont été validés par le Tribunal Judiciaire de Strasbourg le 13/07/2020.
- Par voie de conséquence, notre règlement intérieur, datant de 2014, a été mis à jour, et adopté à l'unanimité lors de l'AG ordinaire du 23/11/2019.
- Statuts et règlement intérieur (avec ses annexes) sont en ligne sur notre site web.

m. Conférence Piolet d'or 2018

- La conférence avec les lauréats du Piolet d'Or 2018 (face sud du Nuptse), le 13/11/2019 au Munsterhof, fut un succès.

3. Projets pour l'exercice 2020-2021

a. Covid-19

- La nouvelle saison débute sous le spectre de la pandémie, avec un nouveau confinement depuis fin octobre, gelant à nouveau toutes nos activités, à l'exception du fitness qui continue en visioconférence. Il est donc difficile de faire des projets, et les programmes 2021 sont en attente d'une embellie. L'impact sur les réadhésions est important : à la mi-novembre 2020, 20% de réadhésions en moins par rapport à 2019. Le secrétariat continue à fonctionner, grâce à Marta de nouveau en télétravail.
- La gestion de l'indemnisation des cours et stages écourtés sera débattue une fois que les activités auront pu reprendre.

b. Nouvelles activités

- Il y a une forte demande pour relancer l'activité trail ; nous allons donc tâcher de mutualiser les compétences pour proposer un programme.

c. Formation des encadrants

- Concernant les encadrants en activité, les efforts à venir doivent désormais porter sur le ski alpin, le VTT, la slackline et le trail (brevets), tout en continuant le travail en cours dans les autres disciplines, ainsi que la politique de recyclage.

d. Formation à l'autonomie

- Il faut poursuivre le développement des UF autonomie, et plus généralement des sorties à vocation pédagogique, permettant ainsi à nos adhérents de devenir des participants autonomes. Rappel : des livrets de formation destinés à tous les pratiquants du Club sont en vente au local au prix de 2 €.

e. Livret d'accueil

- Un groupe de travail continue de plancher sur l'édition d'un livret d'accueil, destiné aux tous nouveaux adhérents, pour leur expliquer le fonctionnement du Club et faire connaissance avec ses principaux acteurs ; un tel livret avait été mis au point en 2006, mais il est devenu obsolète.

f. Vademecum de l'encadrant

- Un autre groupe de travail va éditer un mode d'emploi de l'encadrant, notamment à l'intention des nouveaux initiateurs.

g. Conférences

- Le projet de montage du voyage à vélo en Amérique de Pascale Kalk et Denis Firdion, prévu pour octobre 2020, est reporté à 2021 pour cause de pandémie.

h. Site web

- Le lien entre notre site web et notre page facebook a du mal à être automatisé ; en attendant, il se fait à la main, et Stephan Munsch va en prendre la responsabilité.

4. Comité Régional Grand-Est

- Le président est désormais membre du CR depuis l'AG du 07/12/19, rejoignant ainsi Gilbert Ferhat (DTT Jeunes) ; Médine Kara (groupe CAF Girls) a posé sa candidature pour les élections à l'AG du 05/12/2020.
- Le groupe « CAF Girls » du CR a continué sur sa lancée avec une seconde saison, certes écourtée par la pandémie, mais avec en point d'orgue un voyage hivernal en Turquie très réussi, et désormais de manière régulière du co-encadrement de sorties pour notre Club. Pour l'été 2021, c'est un séjour terrain d'aventure en Corse qui est au programme.
- La traditionnelle « Faîtes de la raquette » s'essouffle, aussi pour 2020 une nouvelle formule regroupant le même week-end des sorties de plusieurs clubs du Grand-Est est en préparation.

5. Partenariats

a. L'Escale

- L'Escale, centre social et culturel de la Roberstau, héberge gratuitement chaque année notre AG (à l'exception de celle-ci) ; en contrepartie, nous organisons pour leurs jeunes une randonnée pédestre, une séance d'escalade en falaise, et une initiation à la raquette.
- Notre représentant au CA et homme de terrain : Daniel Juillard.

b. Direction des Sports / Office des Sports

- Partenariat indispensable qui nous permet de grimper dans 3 salles de Strasbourg (Adler, Jacqueline, Reuss) au prix d'un euro de l'heure pour le Club, qui nous permet d'obtenir des subventions, et avec qui nous avons signé depuis la rentrée 2018 la convention de labélisation « Club Sport Citoyen » (permettant de diminuer très sensiblement le coût des cours d'escalade pour les enfants des familles les plus modestes des quartiers prioritaires).

c. Quartier du Neuhof

- Le Club Alpin poursuit son action au Neuhof : depuis maintenant 10 ans nous organisons au gymnase Reuss des cours d'escalade pour enfants (2 séances par semaine) ainsi que des stages pour adultes. Ces cours sont en partie financés par des subventions, ce qui nous permet de réduire considérablement les tarifs et d'accueillir ainsi de nombreux enfants de familles aux revenus très modestes.
- Au fil du temps nous avons noué des partenariats avec de nombreuses associations qui interviennent elles aussi dans ce quartier : le Centre socioculturel, l'association Lupovino (qui intervient auprès des gens du voyage), la JEEP (Jeunes Équipes d'Éducation Populaire), l'ERPD (École Régionale du Premier Degré), et d'autres encore. Pour ces associations partenaires nous organisons périodiquement des séances ou des cycles de découverte de l'escalade.
- Nous avons en particulier des relations privilégiées avec le Centre des Loisirs et de la Jeunesse (CLJ), dont le Directeur - Laurent Maix - est lui-même membre du Club Alpin et encadrant escalade. Nous avons régulièrement des actions qui sont organisées conjointement ; par exemple participation à l'opération sport vacances, une semaine d'initiation au ski alpin en avril 2019, une fête de l'escalade organisée tous les deux ans, la rentrée des sports en septembre, des sorties en falaise au printemps, etc. Laurent a toujours été très impliqué dans nos actions au Neuhof, et nous l'en remercions très chaleureusement.

d. Vue d'ensemble

- Cette association s'occupe de personnes mal voyantes ; Renaud Bihler, BE escalade, organise des séances d'escalade en salle et en extérieur pour elles ; une partie est payée par Vue d'ensemble, une autre par notre Club, à l'aide d'une subvention de l'ANS.

e. Les Mouettes

- L'institut Les Mouettes, de la fondation Vincent de Paul, s'occupe entre autres d'enfants handicapés ; Sébastien Geffroy, initiateur escalade du Club, encadre des séances d'escalade, en salle et en extérieur, pour ces enfants ; en retour l'institut nous verse une petite somme pour l'utilisation du matériel.

f. Magasins de sport et salles d'escalade

- De nombreux magasins de Strasbourg et alentours proposent des réductions conséquentes à nos adhérents : Vieux Campeur, North Face, Odlo, Columbia, Columbia Outlet (Schiltigheim), Vivre Bio (Vendenheim), Foulées Passion (Marlenheim), Bernina Sport ex Solentbay (Sélestat), Salomon Outlet (Ropenheim) ; et tout prochainement Sport 2000 (Illkirch). Un accord avec Decathlon des Halles permet également de subventionner une partie du matériel du groupe « CAF Girls ».
- 2 salles d'escalade à Strasbourg proposent des réductions à nos adhérents : Roc en Stock et Block'out ; mais aussi la salle du DAV à Offenbourg. En revanche Hueco a supprimé ses réductions au profit des associations.

g. LPO

- Nous travaillons en étroite collaboration avec la LPO (et la FFME) pour la protection des oiseaux nidifiant sur les falaises d'escalade que nous pratiquons (faucon pèlerin et grand-duc).

h. FFS du Bas-Rhin

- Exceptionnellement pour cet hiver 2020/21, nous gelons la contribution au damage des pistes de fond du Champ du Feu (au profit de la FFS du Bas-Rhin), compte tenu du contexte budgétaire incertain ; mais s'il s'avère en fin d'exercice que la situation le permet, nous ferons un don a posteriori.

6. Subventions

Le total des subventions enregistrées au budget établi pour l'exercice 2019/20 se monte à 9825 €. Certaines de ces subventions nous ont été attribuées pour l'année 2019, d'autres pour l'année 2020.

a. Subventions versées pour 2019, mais inscrites au budget 2019/20 : 2965 €

- Aide à la formation des cadres : la Ville nous reverse 50 % de ce que nous dépensons pour la formation de nos encadrants ; nous avons ainsi touché 2465 € pour 2019.
- Subvention de l'Agence Nationale du Sport : depuis 2013 nous organisons des séances d'escalade pour les membres d'une association de malvoyants, l'association Vue d'ensemble. Nous finançons cette activité à hauteur de 50 % grâce à une subvention qui nous est attribuée par l'Agence Nationale du Sport, via la FFCAM. En 2019 cette subvention a été de 500 €.

b. Subventions versées pour 2020 : 6860 €.

- Subvention de fonctionnement : la Ville nous attribue chaque année une subvention de 2000 € pour le fonctionnement général de notre association. Mais elle déduit de cette somme les frais de location qu'elle a instaurés il y a 4 ans pour l'utilisation des gymnases (1 € de l'heure). Pour 2020 il n'est resté de notre subvention de fonctionnement que 360 €.
- Subventions de l'Agence Nationale du Sport : cette Agence attribue à la FFCAM une certaine enveloppe que la FFCAM répartit ensuite entre les clubs et comités en fonction des projets d'actions qui lui sont soumis. Nous avons obtenu 750 € de subvention pour le développement des sorties en falaise pour les jeunes inscrits à nos cours d'escalade, et 750 € pour l'organisation des séances d'escalade en faveur des malvoyants. Total de la subvention ANS pour 2020 : 1500 €.
- Subventions Contrat de Ville : attribuées pour un projet qui se développe dans un Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville (QPV). Pour la dixième année consécutive le Club Alpin de Strasbourg organise des cours d'escalade pour enfants et pour adultes au gymnase Reuss au Neuhof. Cette action est soutenue financièrement à la fois par la Ville, le Département et l'État. Nous avons obtenu 1500 € de la Ville, 900 € du Département et 1500 € de l'Agence Nationale de la cohésion des Territoires (c'est-à-dire de l'État). Montant total de la subvention Contrat de Ville pour 2020 : 3900 €.
- Bourse d'aide à la licence sportive : cette bourse, d'une valeur de 100 € est attribuée aux familles qui remplissent certaines conditions pour leur permettre d'inscrire leur(s) enfant(s) à une activité sportive dans un club labellisé « Club Sport Citoyen » (ce qui est notre cas). La famille en fait la demande, mais la bourse est versée au Club. Les enfants qui en bénéficient ne paient que 23 € en tout pour l'adhésion au Club et pour leur inscription à un cours d'escalade annuel. En 2020 11 enfants (sur un total de 26 inscrits) ont bénéficié de ce dispositif ; la Ville a ainsi versé 1100 € au Club.

c. Subvention attribuée pour 2020 mais inscrite au budget 2020/21 : 1175 €

- Aide à la formation des cadres : les actions de formation ont été réduites du fait de la crise sanitaire : 1175 €. nous ont été attribués par la Ville pour 2020 ; cette somme, versée après la clôture du budget 2019/20, ne figurera qu'au budget 2020/21.

Le total des subventions attribuées pour 2020 s'élève donc à 8035 €.

On constate que la plus grande part de nos subventions concerne notre soutien aux publics éloignés ; il est plus difficile d'obtenir des aides pour nos activités propres.

7. Remerciements

- Je tiens à remercier tous les bénévoles qui œuvrent pour le Club : membres du bureau, membres du comité, responsables d'activités, responsables administratifs, encadrants (environ 75)... Il serait trop long de les nommer tous, mais vous les retrouverez dans nos pages du site web ou du bulletin Ascensions (« Qui fait quoi ? » et listes des encadrants).
- Quelques nouvelles responsabilités : Daniel Juillard représente à nouveau notre Club au CA de L'Escale, remplaçant ainsi François Barthelme ; Stephan Munsch prend en charge la page et le groupe facebook du Club ; Claude Igel, déjà responsable canyoning, devient responsable VTT ; enfin Sébastien Bauer prend la relève de Gilbert Bour dans la gestion de l'escalade au quartier du Neuhof.
- Un hommage particulier à Marie-Paule Rousselot, qui quitte aujourd'hui le comité après une trentaine d'années de service, notamment à la présidence de 1994 à 1999 puis encore de longues années à la vice-présidence. Ceci ne l'empêchera pas de continuer à s'occuper des cours d'escalade pour nos jeunes. Un grand merci à elle !
- Une mention spéciale à Marta Maynar, notre secrétaire aussi dévouée que compétente depuis plus : mardi et mercredi de 17h30 à 19h30 et vendredi de 17h à 19h30. Durant les périodes d'affluence (septembre-octobre en particulier), Chantal Eslinger et Béatrice Kress lui donnent un coup de main.
- Enfin merci à tous les adhérents, car ce sont eux qui font le Club !

8. Conclusion

En ces temps difficiles où notre vie semble dictée par les caprices de la pandémie, seule une solidarité exemplaire nous permettra de sortir la tête de l'eau. Cette même solidarité que nous cultivons depuis toujours dans nos sorties montagne - où chacun a son rôle à jouer pour la réussite du groupe, du simple débutant à l'encadrant expérimenté -, sachons l'appliquer à notre vie de tous les jours. Comme un grand cairn élevé grâce à chaque randonneur qui y a déposé son petit caillou, veillons à apporter notre pierre à l'édifice d'une société meilleure.

Le quitus est donné au Président pour son rapport moral, avec 2 abstentions.

RAPPORT FINANCIER Exercice 2019-2020

Didier Stroesser

Permettez-moi de vous présenter le rapport financier pour l'exercice 2019-2020, exercice impacté par la crise du Covid-19 pendant une partie de l'année.

En effet l'organisation des cours d'escalade a été impactée par la fermeture des gymnases et par l'interdiction des pratiques sportives pendant la crise sanitaire.

Même si certains cours ont pu avoir lieu, un certain nombre ont dû être annulés faute de pouvoir être reportés (cours d'escalade en salle, cours de Fitness).

Après avoir consulté le Comité du Club Alpin de Strasbourg, nous avons pris la décision de participer aux manques à gagner pour nos moniteurs comme l'a rappelé notre Président, et nous avons également pris la décision d'envoyer un courrier aux différents participants des cours pour leur demander de faire un choix :

- soit ils demandent le remboursement des cours non réalisés ;
- soit ils demandent un avoir sur l'année suivante ;
- soit ils font un don pour le Club du montant des cours non effectués, déductibles des impôts.

Malgré cette situation, les résultats de l'année sont positifs du fait d'une part de l'encaissement de subventions pour les activités sportives reçues de la ville de Strasbourg, de la Région et de la FFCAM pour un montant de 9 825 euros, et d'autre part du remboursement de la subvention allouée par la Région Grand Est au festival Slackline organisé l'année dernière pour un montant de 11 048,49 euros.

a) Recettes – Dépenses de l'exercice 2019-2020

Du fait d'une diminution en nombre d'adhérents sur l'année, le montant des cotisations restantes au Club a diminué d'environ 5%, mais cette diminution a été compensée par l'augmentation des recettes perçues des cours organisés par le Club.

Le montant des subventions encaissées est également plus élevé que l'année dernière en sachant qu'il y a toujours des décalages entre le dépôt des demandes et le versement de celles-ci (souvent un an).

Le montant des recettes diverses est en diminution en raison d'un fort impact pendant la période de l'épidémie du Covid-19 sur la vente des bons du Vieux Campeur et sur les recettes liées à la location du matériel de montagne par les adhérents.

Mais le montant total des recettes est tout de même en légère augmentation par rapport à l'année dernière (+ 1,5%).

Concernant les dépenses, elles sont également en diminution du fait que l'année dernière elles avaient fortement augmenté en raison de l'organisation du Festival Slackline .

Les dépenses courantes sont stables (local, assurances, bibliothèque-cartographie, frais AG). La diminution des coûts liés à la publication des bulletins a été compensée par les frais liés à la Conférence que le Club a organisée en décembre 2019.

Le montant des salaires et charges, ainsi que les impôts locaux, sont identiques à ceux des années passées.

Les dépenses en matériel et en formation concernant les activités sportives sont également stables (hors coûts du Festival Slackline).

En sachant que nous avons pris en charge une partie des cours encadrés par les moniteurs, afin de les soutenir pendant la 1^{ère} période de confinement.

Les cotisations reversées à la FFACM sont également stables, malgré une baisse des adhérents, du fait de l'augmentation des cotisations décidées par la FFCAM, alors que la partie des cotisations du Club n'ont pas augmenté.

En tenant compte de ses éléments il ressort un bénéfice de 21 112,62 euros pour l'exercice 2019/2020.

Ce résultat nous permettra d'aborder plus sereinement les diminutions de recettes liées à la crise sanitaire actuelle et de faire face à la diminution des adhérents pour l'année 2020/2021.

b) Bilan de l'exercice 2019-2020

Le point important à retenir est que la situation financière de notre Club c'est améliorée, en tenant compte des apports des 3 sections qui sont rattachées au Club de Strasbourg.

Le montant total de la Trésorerie a augmenté de 25 325 euros en raison d'une part du versement en provenance de la Région du Grand Est de 11 048,49 euros, et d'autre part du versement des subventions allouées pendant l'année pour un montant de 9 825 euros.

Il est certain également que pendant la période de confinement on n'a pas réalisé d'autres dépenses que celles qui avaient été décidées dans le Budget de l'année écoulée.

COMPTE DE RESULTATS

Total des :

- produits de l'exercice 2020 : 245 596 € (2019 : 242 064 €)

- charges de l'exercice 2020 : 224 484 € (2019 : 233 404 €)

L'excédentaire est de 21 112€ (8660 € en 2019).

Les subventions se sont élevées à 9825 € (7350 € en 2019)

Les produits exceptionnels correspondant aux abandons de remboursement des déplacements des chefs de course s'élèvent à 69 620 € (59 517 en 2019)

c) Budget de l'exercice 2020-2021

L'établissement d'un budget pour la nouvelle année a été rendu difficile par la fermeture des gymnases et par l'interdiction de toutes les activités sportives pendant la période de confinement actuelle.

Les seules recettes qu'on est à peu près sûr de pouvoir encaisser, ce sont les recettes des cours de fitness organisés par Françoise Hug en visioconférence.

Les cours d'escalade ont tous été ajournés pour l'instant, en espérant qu'ils puissent être reportés ultérieurement.

En conséquence on a pour l'instant établi un budget en léger déficit, avec un financement du Club pris sur nos réserves de 1 900 euros.

Concernant les recettes en provenance des cotisations restantes au Club, on a pris comme base de calcul une diminution des adhésions de près de 10%, en lien avec la diminution des adhésions au niveau national.

En accord avec le Bureau du Club, ce Budget ne sera pas figé pour l'année en cours.
Il pourra éventuellement changer en fonction de l'amélioration de la situation actuelle.

BUDGET PREVISIONNEL

**Le trésorier présente un budget équilibré de 207 160 € de dépenses et recettes.
Pour les activités sportives sont prévues 29 500 € de recette pour 23 550 € de dépense, soit une différence de 5950 €.**

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

par Chantal ESLINGER et Pierre LOTZ

Madame, Monsieur, vous avez bien voulu lors de l'Assemblée Générale du CLUB ALPIN DE STRASBOURG de novembre 2019, nous faire confiance en nous nommant Vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2019-2020.

Conformément à cette mission, nous avons vérifié les comptes clos le 30 septembre 2020, qui portaient sur la période du 1^{er} octobre 2019 au 30 septembre 2020.

Tous les documents nécessaires à notre examen ont été mis à notre disposition. Nous avons pu effectuer, dans de bonnes conditions, tous les contrôles et vérifications nous permettant d'émettre un avis motivé sur les documents vérifiés.

Les comptes du bilan ont été établis en parfaite harmonie avec les règlements en usage.

Les soldes en banques sont conformes aux extraits de comptes.

Il nous a également paru possible d'émettre en conscience les avis suivants :

1. Aucune irrégularité ou inexactitude n'a été constatée.
2. Nous avons vérifié la sincérité des informations données dans les rapports et documents qui ont été portés à notre connaissance.

En conséquence, nous vous proposons d'approuver les comptes de l'exercice 2019-2020, tels qu'ils vous ont été présentés par Didier STROESSER, et lui donner QUITUS pour sa gestion.

Fait à Strasbourg, le 16 novembre 2020



Le projet de budget pour l'année 2020/2021 est adopté à 149 voix, 2 abstentions.

Le quitus est donné au trésorier pour sa gestion, avec 2 abstentions.

ELECTION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Chantal ESLINGER et Pierre LOTZ restent candidats et sont élus à 148 voix, 3 abstentions.

MONTANT DES COTISATIONS 2021/2022

PART CLUB DE LA COTISATION

Durant 2 exercices consécutifs (2019/20, 2020/21), la part club de notre cotisation n'a pas été modifiée. Mais nos besoins sont croissants, et le Comité réuni le 3 février 2020 a proposé que désormais à chaque exercice, la part club de la cotisation augmente du même taux que la part fédérale dans l'exercice précédent ; calcul fait pour chaque catégorie, en arrondissant chaque montant à la dizaine de cents inférieure.

Le tableau ci-dessous donne, de gauche à droite :

- la catégorie ;
- le montant de la part club 2020/21 ;
- le taux d'augmentation de la part fédérale entre 2019/20 et 2020/21 ;
- l'augmentation exacte induite par ce même taux pour la part club entre 2020/21 et 2021/22 ;
- la même augmentation arrondie à la dizaine de cents inférieure ;
- le montant proposé pour la part club 2021/22.

Catégorie	Part club 20/21	Taux part fédé. 19/20 -> 20/21	Augm. part club calcul exact 20/21 -> 21/22	Augm. part club après arrondi 20/21 -> 21/22	Part club 21/22
T1 (+ 24 ans)	22,40 €	+ 0,93%	+ 0,21 €	+ 0,20 €	22,60 €
J1 (18 - 24 ans)	14,90 €	+ 0,95%	+ 0,14 €	+ 0,10 €	15,00 €
J2 (- 18 ans)	9,90 €	+ 1,27%	+ 0,13 €	+ 0,10 €	10,00 €
C1 (conjoint)	8,70 €	+ 1,23%	+ 0,11 €	+ 0,10 €	8,80 €
E1 (enfant de T1, 18 - 24 ans)	4,30 €	+ 1,98%	+ 0,09 €	0 €	4,30 €
E2 (enfant de T1, - 18 ans)	1,30 €	+ 4,55%	+ 0,06 €	0 €	1,30 €
A1 (+ 65 ans, + 10 exercices)	11,50 €	+ 1,30%	+ 0,15 €	+ 0,10 €	11,60 €
P1 (professionnel)	18,30 €	+ 1,07%	+ 0,20 €	+ 0,20 €	18,50 €

Le montant de la part club est approuvé à 144 voix, 1 contre et 1 abstention

RENOUVELLEMENT DU COMITE - ELECTIONS

Selon les statuts de 2019, le comité est constitué de 12 à 24 membres élus. Il y a actuellement 20 membres élus, ce qui autorise notamment à augmenter l'effectif du Comité d'une personne.

Sont membres de droit les présidents de section ou leurs représentants (qui ont droit de vote) et les présidents d'honneur (qui n'ont pas droit de vote).

- Membres sortants ne se représentant pas : Béatrice KRESS , Marie-Paule ROUSSELOT ;
- Membres sortants candidats à leur réélection : Jean-Marc CHABRIER, Frédéric JUTIER, Didier STROESSER ;
- Nouveaux candidats : Sébastien BAUER, Bertrand CARRETTE, Michel MEYER.

Présentation des nouveaux candidats 2020/2021

SEBASTIEN BAUER

J'ai débuté l'escalade en falaise par le biais du Club Alpin de Strasbourg, en suivant l'initiation puis le perfectionnement en site extérieur. J'ai rencontré beaucoup de membres du Club, passionnés et aimant partager leur expérience et connaissance des différents milieux.

Bien sûr j'ai participé à différentes sorties : Calanques, Tarn et Jonte plusieurs années de suite, et d'autres plus proches dans les Vosges et en Forêt-Noire.

Gilbert Bour m'a proposé de prendre le relais pour les activités qu'il gère au gymnase Reuss (quartier du Neuhof), et nous profitons de cette année scolaire pour qu'il m'apprenne les différents points à connaître.

Bien d'autres projets également, autour de la reconnaissance du Club et de son travail par les grimpeurs fréquentant les falaises sans savoir l'histoire de l'équipement ; des actions pour la préservation de ces lieux, également le lien avec les villages environnants etc.

J'ai donc le plaisir de présenter ma candidature au Comité du Club Alpin de Strasbourg, souhaitant participer à mon tour au partage de cette passion par mon Club.

BERTRAND CARRETTE

Après plus de 35 ans de course à pied et de multiples blessures dues à un entraînement intensif, je pratique et développe la marche nordique avec le Club Alpin de Strasbourg.

Membre actif en tant que responsable de la section, j'ai passé cette année plusieurs formations : initiateur de randonnée en moyenne montagne, carto 1 et 2, brevet de secouriste.

Je partage toutes les valeurs que le club développe au sein de ses activités :

- 1/ Respect de la nature, protection et connaissance de l'environnement, empreinte minimum sur nos lieux d'action ;
- 2/ Rigueur, professionnalisme, responsabilité sont des qualités que de nombreux bénévoles déploient quotidiennement.

Ce sont ces valeurs qui me poussent à vous proposer ma candidature au sein du Comité du Club Alpin de Strasbourg.

MICHEL MEYER

Je souhaiterais rentrer dans le Comité du Club Alpin de Strasbourg. Cela fait plusieurs années que j'ai découvert le Club et que j'y suis inscrit. La dynamique du Club m'a permis d'évoluer dans mes pratiques sportives et d'en découvrir d'autres.

Je voudrais maintenant m'investir davantage dans le Club et y apporter mon aide et mes idées. Que ce soit d'un point de vue sorties (je souhaite me former pour, peut-être, devenir initiateur) ou d'un point de vue fonctionnement du club.

Je suis enseignant spécialisé pour les élèves malentendants à l'association Adèle de Glaubitz. Je travaille depuis quelques années au collège du Stockfeld.

Ayant déjà été dans différents comités sportifs, je connais le temps que peut prendre un tel engagement mais aussi l'importance d'avoir des personnes motivées pour perpétuer la dynamique.

C'est pourquoi, toujours motivé, je fais la demande de rejoindre le Comité cette année.

Les 6 candidats au Comité sont élus à 149 voix, 1 contre et 1 abstention.

ELECTION DES REPRÉSENTANTS A L'AG NATIONALE FFCAM 2021

L'Assemblée Générale de la FFCAM est prévue le **10 avril 2021 à Moûtiers.**

Jean-Marc CHABRIER, Didier STROESSER, Emmanuel SAC représenteront le CAF Strasbourg en cette occasion.

Ils sont élus à 150 voix, 1 abstention.

RAPPORTS D'ACTIVITES

SKI ALPIN

Thierry Rapp

902 journées-participants.

Une faible baisse par rapport à 2018/19 (9%), malgré le confinement, car l'hiver a bien fait le plein.

SKI ALPIN

Jean-Philippe Conti

156 journées-participants, dont 42% de femmes.

30 journées d'encadrement bénévole.

5 semaines consécutives avec 5 groupes différents, dans les Dolomites, pour initiation et perfectionnement au ski de piste et hors-piste.

SKI DE FOND

Pierre Lotz

157 journées-participants (globalement stable).

La saison de ski de fond 2019/20 a été marquée par un important déficit de neige dans les Vosges et la Forêt Noire.

Un nombre conséquent de sorties a dû être annulé ; plus particulièrement les sorties d'initiation que nous avons essayé de développer au cours de cette saison et qui, même reportées, n'ont pu avoir lieu.

Les séjours dans le Jura et les Alpes ont toutefois bénéficié de conditions d'enneigements plus favorables. Le séjour à la Grenotte a recueilli plus de la moitié des journées-participants figurant dans les statistiques.

Un élément positif à signaler est la formation de cinq encadrants ayant acquis le diplôme de premier degré de ski de fond dans le cadre de la FFS.

ALPINISME

Jérémie Hug

473 journées-participants (en baisse de 26%), dont 49,5% de femmes.

94 journées d'encadrement bénévole (mais pas d'encadrement professionnel).

Sur 53 sorties programmées, 37 seulement ont pu être réalisées.

Une des deux écoles d'alpinisme a dû être annulée, mais il y a eu des sorties initiation.

Les 6 CAF Girls ont passé l'UV technique Terrain Montagne ; elles sont en cours de formation pour devenir initiateurs alpinisme, tout comme Kévin Lemaire (déjà initiateur cascade de glace) et Vincent Bruneau. A également entamé sa formation d'initiateur alpinisme : Rémy Brylka.

A noter l'essor des sorties dry-tooling, et des sorties dédiées à la photo de montagne avec un professionnel. Pour 2021, l'accent sera mis sur les écoles d'alpinisme et les sorties pour débutants.

ESCALADE

Bertrand Cunrath

2827 journées-participants (contre 4236 en 2018/19 soit une baisse de 33%).

55 journées d'encadrement bénévole et 105 journées d'encadrement professionnel.

Le confinement suivi des restrictions estivales a fortement impacté la pratique de l'escalade en groupe.

Cours sur SAE

128 enfants inscrits (en hausse par rapport à l'année dernière).

51 adultes inscrits (en baisse car moins de stages proposés).

→ 1362 journées-participants (en baisse car 7 semaines supprimées)

SAE pratique libre

Pratique dans les gymnases de Jacqueline, Adler, Reuss, Vendenheim et Woerth.

Participation stable mais statistique en baisse car fermeture des gymnases pendant 7 semaines.

→ 1102 journées-participants

Sorties en extérieur

Annulation du rassemblement des grimpeurs et alpinistes de juillet 2020.

Baisse du nombre de sorties proposées.

13 sorties organisées dont 6 d'une semaine (Oltre Finale, Calanques, Ecrins, Auvergne, Briançonnais et Tarn).

→ 349 journées-participants

Ecoles d'escalade et Equipe jeunes

Annulation des écoles initiation et perfectionnement pour adultes.

5 sorties pour le groupe Promotion et le groupe Espoir (11 jeunes de 16 à 24 ans).

→ 14 journées-participants

Merci aux initiateurs engagés et aux responsables de créneaux fidèles !

SLACKLINE

David Gabriel

598 journées-participants.

Uniquement des sorties en extérieur cette saison (40 au total, en parc ou gravière, avec à chaque fois une moyenne de 15 participants), l'encadrant n'étant exceptionnellement pas disponible pour les séances en salle du mardi et du jeudi au gymnase Adler.

RANDONNEE PEDESTRE

Claude Hoh

1410 journées-participants, dont 52% de femmes.

Une baisse générale de seulement 5%, ce qui est peu compte tenu des 2 mois ½ sans sortie.

104 sorties proposées dont 2 annulées faute de participants et 20 annulées pour cause de confinement.

5 randonnées alpines dont 1 trekking en Patagonie. Pas de via ferrata ni de raquettes.

Dans le détail : le nombre de journées-participants est de 288 en randonnée du week-end, 532 en randonnée du mardi, et 590 en randonnée alpine ou trekking.

MARCHE NORDIQUE

Bertrand Carrette

951 journées-participants, dont 59% de femmes.

93 journées d'encadrement bénévole.

Une diminution globale de 16%, cause covid ; mais une féminisation toujours en hausse !

3 sorties à la journée contre 13 la saison précédente ; 0 séjour contre 1 ; 180 entraînements contre 196.

6 encadrants ont passé l'UV cartographie II, et 6 encadrants ont passé l'initiateur randonnée montagne.

SPELEO

Nicolas Maetz

62 journées-participants, dont 13% de femmes et 16% de mineurs.

7 sorties ont été réalisées en 2019/20, toutes dans le Doubs.

Une saison en demi-teinte : 1 sortie et 25 journées participants en moins par rapport à la saison précédente, une baisse due à moins de participants lors de la sortie d'initiation du mois d'octobre (mais 2018 était exceptionnelle) et, bien sûr, au confinement. Ceci dit nous avons exploré de nouvelles cavités et fait de belles découvertes (le gouffre de la Crête de Malvaux et le gouffre de la Voie aux Vaches, pour ne citer que ces deux-là).

CANYONING

Claude Igel

124 journées-participants, dont 9% de femmes.

23 journées d'encadrement bénévole.

3 sorties avec Claude Igel et 5 sorties avec Nicolas Maetz ; en Suisse et en Italie.

Moins de sorties cause covid et météo, mais de belles découvertes en Lombardie, dans le Piémont et dans le Valais, sans doute parmi les plus beaux canyons d'Europe, dans de bonnes conditions.

VTT

Claude Igel

73 journées-participants pour cette première saison, dont 27% de femmes. 20 journées d'encadrement bénévole.

9 sorties au total.

SEJOUR MULTI-ACTIVITES

Benoît Gross

Séjour multi-activités à Samoëns du 12 au 26 juillet 2020, camping du Giffre. Nombre participants : 30 personnes.

Nombre de sorties :

Randonnée : 13 sorties, 158 journées-participants

Escalade : 3 sorties, 10 journées-participants

Via ferrata : 3 sorties, 11 journées-participants

Bonne météo.

Mesures sanitaires en place et respectées au camping, pas de participant malade.

Projet de séjour été 2021 : retour à Samoëns.

FITNESS

Françoise Hug

Deux cours d'une heure en semaine, au gymnase du Bon Pasteur.

28 personnes sont inscrites à l'un des deux cours, 4 personnes sont inscrites aux deux cours.

EQUIPEMENT DES FALAISES

Armand Baudry

Actions sur les différents sites :

Kronthal :

- Coupe d'arbres morts au-dessus de la falaise dans le secteur de droite.
- Equipement d'une nouvelle voie.
- Renforcement de prises cassées.

Kobus :

• Intervention en accord avec la LPO pour mettre et enlever la rubalise délimitant les secteurs interdits et à nouveau autorisés.

- Equipement de 3 nouvelles voies en terrasse, et de 2 variantes de sortie.

Petit Kobus :

- Ajout et doublement de relais.

Spille :

- Equipement de nouveaux relais.
-

Klingenthal :

- Abattage d'arbres morts au-dessus de la partie droite de la falaise.
- Pose d'un scellement en remplacement d'un piton.

Rocher du Lion :

- Débitage d'arbres tombés lors de la tempête de janvier 2020.

Baldur :

- Renforcement de prises ébréchées.
- Création d'une nouvelle voie.

Neuntelstein :

- Remplacement de points oxydés.
- Création d'une nouvelle voie en face de « L'étroit piton ».

Château de la Roche :

• Nettoyage et débroussaillage du donjon à la demande de l'association des Amis du Château, avec laquelle nous avons passé un accord pour pérenniser la pratique de l'escalade sur ce site.

Rappenfels :

• Rénovation des voies anciennes et création de nouvelles lignes (travail en cours qui se poursuivra en 2021).

BIBLIOTHEQUE/CARTHOTEQUE

Alberto Maynar / Gérard Christ

Carthotèque : toutes les cartes du Massif Vosgien ont été renouvelées, avec la nouvelle édition 2020.

Bibliothèque : le renouvellement des topos (nouvelles éditions) se poursuit ; et nous restons à la page avec l'acquisition d'ouvrages récents, de genre littéraire ou beau livre.

MATERIEL

Daniel Dopler

Le club dispose d'un important matériel pour la pratique de la montagne. Ce matériel est destiné aux sorties collectives ainsi qu'à la location aux adhérents.

A ce jour, il comprend environ : 50 cordes, le matériel classique d'alpinisme et d'escalade, du matériel récent pour la cascade de glace, 55 DVA, de nombreuses raquettes, des kits de via ferrata...

La location du matériel sur le dernier exercice a rapporté 1600 €. Pour mémoire, les encadrants disposent d'une mise à disposition gratuite de certains articles, pour une durée d'une semaine maximum.

Tout ce matériel est entretenu et testé une fois par an, excepté en 2020 pour cause de confinement.

Le prochain budget consacrera 1450 € pour le renouvellement du matériel, dont 6 cordes qui ont atteint la limite d'âge de 10 ans

La séance est levée à 21h.

Jean-Marc CHABRIER
Président

Eliane BODIN
Secrétaire de séance